

CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du vendredi 25 octobre 2024

Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire ;
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1^{er} Adjoint ; M. Jean-François MOREL, 2^{ème} Adjoint ;
M. Samuel HAREL ; Mme Elizabeth SAUTY de CHALON ; M. Marc CHAZELLE ;
M. Alain GAYET ; M. Jean-Jacques CAMPION ;

Absents excusés

M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN (donne pouvoir à M. Alain GAYET) ;

Absente

Mme Mélanie HERVÉ ;

* * * * *

La séance est ouverte à 18h00 par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint ;

Le Conseil municipal

Désigne à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance ;

Adopte à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 17 septembre 2024 ;

Adopte à l'unanimité la Décision modificative n° 3 au Budget communal, qui vient compléter la Décision modificative n° 2 adoptée le 17 septembre 2024 : celle-ci permettait l'inscription en recettes de la part prise en charge par le Département pour la réfection des RD 49 et 146, pour un montant de 86 054,70 € HT ; mais la part que le Département doit verser à la Commune doit être majorée du montant de la TVA acquittée par la Commune à l'occasion desdits travaux, soit un montant de 17 210,94 €, le Département souhaitant pouvoir ensuite se faire rembourser la TVA via le FCTVA. Au total, le Département versera à la Commune 103 265,64 € ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant la convention avec le SDEC Energie pour l'installation d'une borne de recharge pour 2 véhicules électriques dans le cadre du Schéma directeur d'implantation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Comme il existe déjà bornes de recharge devant l'Office de tourisme, cette nouvelle borne sera implantée sur le parking de l'Eglise, à l'entrée nord du Bourg, permettant ainsi de diversifier les emplacements sur le territoire de la Commune. Cette installation, ainsi que l'exploitation et la maintenance de la borne, n'impliqueront aucune participation financière de la commune. En complément, une étude a été demandé au SDEC pour l'installation de bornes de recharge pour les vélos électriques, à proximité de cela future Halte pour les randonneurs et les cyclistes ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant l'adhésion de la communauté de communes Isigny-Omaha Intercom au SDEC Énergie ;

Prend connaissance et débat des communications suivantes :

- Construction d'un abribus pour les cars scolaires place de Woolsery : celui-ci sera de style augeron, en colombage, tuiles plates et soubassement en pierre ; après consultation, M. le Maire fait approuver le devis de l'entreprise Lebas, pour un montant de 9 594,06 € HT ; cet abribus sera subventionné à 80 % d'un plafond de 7 500 € par la Région Normandie
- Cuve à fuel du Pavé d'Auge : la pose d'un clin pour que la cuve à fuel ne soit pas visible étant interdite, la solution consisterait à l'installer dans le local actuellement occupé par les toilettes en prenant également sur les locaux du Pavé d'Auge ; il faudra néanmoins étudier avec l'entreprise de maçonnerie comment permettre la recharge de la cuve. L'Entreprise Lambert St Pierre-en-Auge a proposé un devis de 2 376,17 € HT
- Travaux d'élagage à la Chapelle de Clermont : un thuya envahissant doit être abattu , pour lequel l'entreprise Vallois a fait un devis de 800 €. Une solution moins coûteuse doit être recherchée avant que ce devis ne soit entériné
- Les illuminations de Noël commenceront le 6 décembre ; à cette occasion, un cidre chaud sera offert, vraisemblablement à l'Espace des métiers d'art. La Mairie a reconduit ce qu'elle avait fait en 2023, en rajoutant des décorations supplémentaires
- Un Marché de Noël aura lieu le samedi 21 décembre, à l'initiative du Comité des fêtes. Les Trois Damoiselles en organiseront également un, en liaison avec l'association "Les Armoires normandes", sur une dizaine de jours. L'Union des acteurs économiques de Beuvron aimerait également développer une animation autour d'une "Vitribulle" (pour un coût global de location d'environ 8 500 €), pour laquelle un financement est recherché : la Mairie a d'ores et déjà fait savoir qu'elle n'ajouterait pas de crédit supplémentaire à l'effort qu'elle fait déjà pour décorer le Village à l'occasion des Fêtes. La question sera évoquée début novembre avec l'Office de tourisme intercommunal d'une participation de ce dernier. Une réunion avec les différents acteurs devrait avoir lieu dans la première quinzaine de novembre
- Noël des enfants : il aura lieu le dimanche 8 décembre dans l'après-midi et sera organisé par Nicole Marquant et Dominique Clerget, en lien avec les Mairies de Hotot-en-Auge et Victot-Pontfol, comme c'est le cas depuis 3 ans ; une soixantaine d'enfants et leur famille est attendue à cette occasion
- Voeux du Maire 2025 : ils auront lieu le samedi 11 janvier à 11 h
- Protocole d'accord avec 2 commerçants après examen de leurs Demandes formulées par 2 commerçants à la suite des travaux rue Michel d'Ornano. La commission qui a été créée pour étudier son dossier est en train de finir l'examen de leurs demandes. Elle se réunira pour rencontrer chacun d'entre eux, avant que le Conseil ne délibère sur un protocole d'accord lors de sa prochaine séance

La séance est levée à 18h45

Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge

Jean-François MOREL

Adjoint au Maire
Secrétaire de séance